République du Bénin

Cour constitutionnelle



GREFFE

CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES RÔLE DE L'AUDIENCE DU JEUDI 25 AVRIL 2024

HEURE: 10 HEURES

LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou

N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	1210/193/REC-23 du 26/06/2023	Hassan NGEZE	 Ministère de la Justice et de la Législation Ministère des Affaires Etrangères 	Demande d'intervention de la Cour pour bénéficier de la mesure de commutation de peine et la liberté anticipée sur le territoire béninois.	
2.	0323/058/REC-24 du 15/02/2024	Théophile CODJIA	Juge d'instruction du 1 ^{er} cabinet du TPI de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire	
3.	1775/262/REC-23 du 22/09/2023	Romuald Elysée GBAGUIDI	Ministre du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable	Recours pour violation de la Constitution.	
4.	0322/057/REC-24 du 15/02/2024	Soumanou BIAOU	Président de la Commission de l'instruction de la CRIET	Recours pour détention arbitraire, vice de procédure et violation de droits humains.	
5.	0358/066/REC-24 du 20/02/2024	Jules Robert QUENUM	Procureur de la République près le TPI d'Abomey-Calavi; Juge d'instruction du 2ème cabinet du TPI d'Abomey-Calavi	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	

6.	1776/263/REC-23 du 22/09/2023	Romuald Elysée GBAGUIDI	Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation	Recours pour violation de la Constitution	
7.	1988/287/REC-23 du 27/10/2023	Jérémie TOKINLO	Procureur de la République près le tribunal de première instance de deuxième classe de Ouidah	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure judiciaire	
8.	0007/009/REC-24 du 03/01/2024	Angelo Dansou ADONON	Juge d'instruction du 1 ^{er} cabinet du tribunal de première instance de première classe de Cotonou	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire et pour violation du droit d'être juge dans un délai raisonnable	
9.	2079/297/REC-23 du 13/11/2023	Hassan NGEZE	-L'Ex- Régisseur de la prison civile d'Akpro- Missérété, monsieur Paul TCHAKOU Messieurs - Look-Mane ADEOTI	Demande de restitution d'objets saisis à la prison civile d'Akpro-Missérété.	
	SUBLIQUE	DU SCIIII	- Martin KATI HOMAGNINSSIN - Thierry TOKPO	-	

10	2377/005/REC-24 du 29/12/2023	ONG VIE & FAMILLE (ONG-VIF) Rep/ Sessédé Nougnon KOTO	Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) Rep/ Directeur général	Recours pour inconstitutionnalité du contrat de travail signé entre l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et les Aspirants au métier d'Enseignant (AME).	
11.	0317/054/REC-24 du 14/02/2024	Tino Darius Sèdjro TCHATCHA	- Directeur général de la Police républicaine ; - Directeur général des Eaux, Forêts et Chasse ; - Directrice générale des Douanes	Recours pour inconstitutionnalité des articles: - 167 de la loi n°2020-16, du 3 juillet 2020, portant statut spécial de la Police républicaine; - 163 de la loi n°2020-17, du 3 juillet 2020, portant statut spécial des fonctionnaires des Douanes; -et 165 de la loi n°2020-18, du 3 juillet 2020, portant statut spécial des fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse.	

12.	0410/077/REC-24 du 27/02/2024	Charles O. C. ARIORI OLOROUNKO	Directeur général de la Police républicaine	Recours pour inconstitutionnalité de l'article 167, de la loi n°2020-16 du 3 juillet 2020, portant statut spécial de la Police républicaine ;	
13.	0680/121/REC-24 du 25/03/2024	Koffi Ferdinand NONHOUEGNON	- Directeur général de la Police républicaine - SGG	Recours pour inconstitutionnalité de l'article 167, de la loi n°2020-16 du 3 juillet 2020, portant statut spécial de la Police républicaine ;	

Cotonou, le 1 9 AVR 2024

QUE DU BELLE Greffier en chef,

Sylvestre FARRA

mmmm